

Rencontre de Danse CHOREGRAPHIES à THEME

Mercredi 11/04/2018

Espace Robert Hossein ; 19 Rue du Pont de Pierre, 59660 Merville

Accueil : 9h30

Cette rencontre ne pouvant être ouverte à plus d'établissement compte tenu de la capacité d'accueil du théâtre de Merville, elle ne pourra avoir le titre de championnat territorial mais de rencontre.

Elle sera réservée aux établissements qui ont participé à l'animation-formation du mercredi 24 janvier au lycée St Jacques d'Hazebrouck: (ateliers avec des danseurs professionnels de hip hop, contemporain et modern jazz).

Les 6 établissements (St Jacques, Depoorter, Sacré Coeur, Dunkerque, St Robert+1 à confirmer)

Inscriptions

Les inscriptions se font obligatoirement via USPORT Territorial, pour les établissements concernés La date limite est le 9 avril au-delà le serveur sera fermé, par conséquent ne pas attendre la dernière minute pour faire vos inscriptions.

Attention : tous les élèves doivent être licenciés

Rappel : **Les licences sont imprimables via ugselnet et doivent comporter obligatoirement une photo** (à défaut l'élève doit être en mesure de présenter une pièce d'identité avec photo). Le professeur doit avoir en sa possession les licences et les déposer au secrétariat où elles seront susceptibles d'être contrôlées durant le championnat.

N'attendez pas pour licencier vos élèves car la demande doit être validée par le président d'AS* (ou la personne déléguée par celui-ci) puis par le comité.

*A noter que le chef d'établissement peut, s'il le souhaite, supprimer son niveau de validation (case à cocher) afin de passer directement à celle du comité

Règlements généraux :

http://www.ugselhautsdefrance.fr/wa_files/R_C3_A9glement-de-qualif-rencontre-National-DANSE-Lyc_C3_A9e-2018.pdf

http://www.ugselhautsdefrance.fr/wa_files/R_C3_A9glement-de-qualif-rencontre-National-DANSE-college-2018.pdf

HORAIRES :

- **9h30** : ouverture des portes.
- **De 9h30 à 12h** : échauffement
 - 1 groupe à la fois pendant 10 minutes sur scène
 - les autres groupes s'échauffent au collège ou à la salle de tennis de table.
- **12h** : réunion juges.
- **De 12h30 à 13h** : repas.
- **De 13h à 15h** : passage dans l'ordre établi par le tirage au sort.
- **15h** : résultats.
- **15h30** : fin.